LES INSECTES

LE MONDE DE LA METAMORPHOSE

Appel à projet 2026

26 ème Festival des jardins

Appel à projet réservé aux étudiant.e.s et jeunes diplômé.e.s des écoles nationales de paysagistes concepteurs





Date limite de réception des dossiers : 14 avril 2025



Le Festival des jardins de la Saline royale

LE FRUIT D'UNE HISTOIRE

Inscrite sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1982, la Saline royale d'Arc-et-Senans est le chef-d'œuvre de Claude Nicolas Ledoux (1736-1806), architecte visionnaire du siècle des Lumières.

Dès la première esquisse du plan masse, Claude Nicolas Ledoux intègre des jardins vivriers pour les ouvriers. Depuis l'année 2001, ces potagers ont fait place à un Festival des jardins dont la thématique est renouvelée chaque année.

En 2021, ces jardins deviennent « les jardins en mouvement » conçus et dessinés par l'agence Mayot-Toussaint et Gilles Clément.

Depuis 2022, le festival des jardins s'est déplacé dans l'ambitieux projet du « Cercle immense » :

https://www.salineroyale.com/jardins/un-cercle-immense/

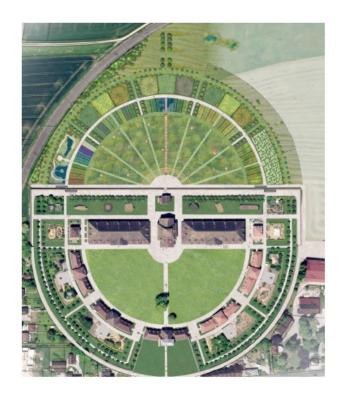
https://www.youtube.com/watch?v=aCe nJUuzic

UN AMBITIEUX PROJET PEDAGOGIQUE

Le festival des jardins rassemble plus de 400 élèves de France, de Belgique et de Suisse, fédérés autour d'un objectif commun. C'est donc une vaste équipe pluridisciplinaire composée d'élèves, d'enseignants, de paysagistes-concepteurs, d'artistes et de jardiniers, qui s'attèle chaque année à concevoir et à réaliser 9 nouveaux jardins de 400m2 chacun.

D'autres écoles spécialisées apportent également leur savoir-faire dans des domaines variés, tels que la ferronnerie, la céramique, le design, la vannerie ou le travail du bois.

Terrain d'expérimentation, espace de création, lieu de formation, ce festival est un moment unique de partage de connaissances, de savoir-faire et de moments de vie, en prise avec l'histoire d'un site d'exception, une aventure humaine.



Le festival des jardins en 2024, c'est environ :

440 élèves participants

60 enseignant(e)s accompagnateurs

90 jours de réalisation

940 nuitées offertes aux étudiant(e)s

5400 repas offerts aux étudiant(e)s

Partenariat avec les écoles nationales de paysage

A partir de 2024, la Saline royale a souhaité **renforcer ses coopérations avec les écoles nationales de paysagistes concepteurs** autour du Festival des jardins, **véritable tremplin au service de la créativité et de l'insertion professionnelle des jeunes paysagistes** en prise directe avec les enjeux écologiques de notre époque.

Écoles concernées par l'appel à projet:

- École Nationale Supérieure du Paysage ENSP Versailles (78) et Marseille (13)
- École Nationale Supérieure d'Architecture et de paysage de Bordeaux ENSAP (33)
- École Nationale Supérieure d'Architecture et des paysages de Lille - (59)
- École du Nature et du Paysage -INSA Centre Val-de-Loire - Blois (41)
- École du Paysage Institut Agro Angers (49)
- École Supérieure de l'Architecture des Jardins ESAJ (75)
- Architecture du paysage de Gembloux (Belgique)
- Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève - HEPIA - (Suisse)

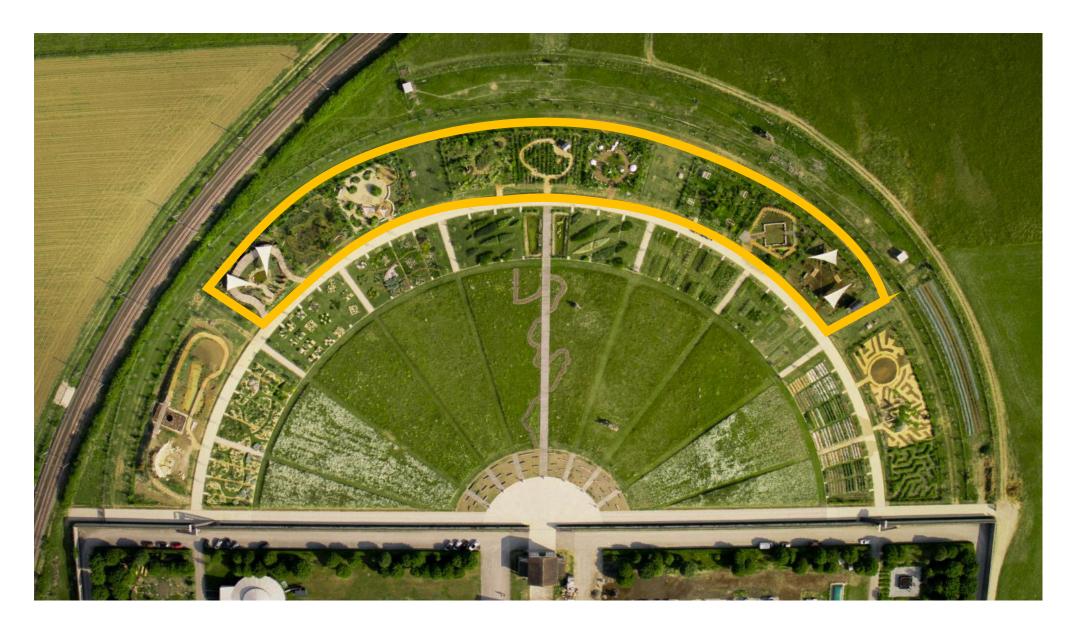
Deux principaux axes de cooperation :

- 1. Attribution d'une parcelle de jardin de la Saline royale à chacune des écoles nationales de paysage.
- 2. Participation d'un.e enseignant.e de chaque école de conception paysagère à notre Jury de sélection des lauréats.

L'UFEP, partenaire du festival, joue aussi un rôle déterminant dans la continuité du lien avec et entre les étudiants des différentes écoles.



Vue aérienne du festival 2023



Les jardins de la saline royale

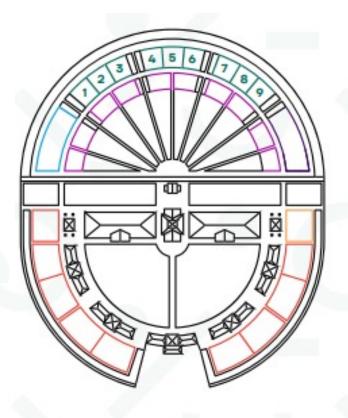




9 parcelles rectangulaires, d'environ 400m2 chacune (20m de profondeur, pour 20m de largeur), entourée d'une haie libre.

Répartition des parcelles entre les écoles nationales de paysage pour le festival 2026 :

- 1 HEPIA, Genève
- 2 Blois
- 3 Marseille
- 4 Bordeaux
- 5 Versailles
- 6 Gembloux
- 7 Angers
- 8 Lille
- 9 ESAJ, Paris



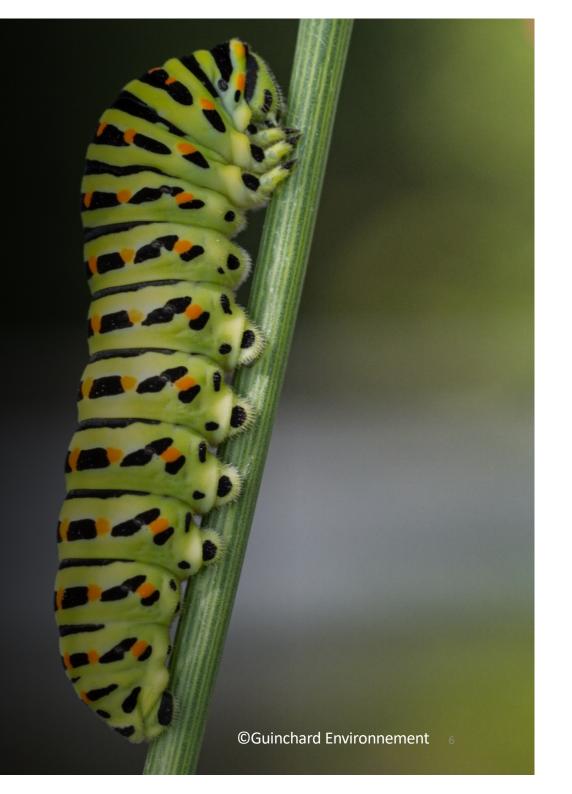
Plan de situation des jardins

Documents disponibles (cliquer ici)

Certaines parcelles possèdent un existant (muret en pierre, mares, sculptures, plantations de ligneux) qu'il conviendra de prendre en compte dans les projets des candidats, en accord avec la Saline.

LA THEMATIQUE 2026

Les insectes – Le monde de la métamorphose





LES INSECTES – LE MONDE DE LA METAMORPHOSE

En 2022, nous avons inauguré le cercle immense, soit 5 ha de nouveaux jardins, consacrés à la biodiversité.

L'aménagement de nouveaux jardins, la réalisation de mares, temporaires ou non, la multiplication des espaces plantés, une prairie gérée en fauche tardive, ont conduit à une incroyable multiplication des abris, et à une reconquête très rapide du monde animal (insectes, batraciens, oiseaux, petits mammifères).

Après l'école buissonnière mise à l'honneur pour le festival 2025, nous proposons dans une continuité pédagogique et écologique de mettre en avant cet extraordinaire univers des insectes pour le festival 2026.

A la Saline royale, une déambulation dans les jardins nous permet de découvrir un monde visible, fascinant, par la beauté des papillons, la mécanique des lucarnes, la cruauté de la si élégante mante religieuse, le vol imposant de l'abeille charpentière ou encore les libellules d'un autre temps....

Les insectes appartiennent aussi au monde de l'invisible, sous terre, ils sont souvent à l'état de larve. Plus intrigant, au pied des bâtiments de la Saline on peut observer les pièges de larves de fourmillions en action, des stratagèmes dignes de *Dune* ou d'autres films fantastiques.

Le monde des insectes est si vaste, leurs habitats si différents, naturels, construits, plus ou moins élaborés. Certaines espèces présentent des organisations sociales très abouties.

Il s'agit donc d'investir ces parcelles pour nous transporter dans ce monde qui peut susciter des émotions si différentes, et de poser un autre regard sur ces petites bêtes parfois trop rapidement écrasées, exterminées et pourtant si utiles à la vie.

Les insectes pourraient disparaître de la planète d'ici 100 ans. Les scientifiques mettent en garde contre un « effondrement catastrophique des écosystèmes naturels » - Le monde 11 février 2019



Le flambé



Le fourmilion - pièges



Lucarne - tète

CALENDRIER DE L'APPEL A PROJET

Date	Etape	
19 septembre 2024	Lancement appel à projet pour le Festival 2026	
14 avril 2025	Date limite – Remise des dossiers des candidats	
16 mai 2025	Jury - Sélection finale des lauréats	
Novembre 2025 à mai 2026	Mise en œuvre des jardins – Chantiers écoles	
Dimanche 7 juin 2026	Inauguration du festival à la Saline royale	
Samedi 17 et dimanche 18 octobre 2026	Foire aux plantes et clôture du festival 2026	

Constitution des équipes

Cet appel à projets est ouvert aux étudiant(e)s issu(e)s des écoles nationales du paysage en France, en Belgique et en Suisse. Seul(e)s sont autorisé(e)s à concourir les étudiant(e)s encore en formation ou récemment diplômé(e)s (2022, 2023 et 2024).

COMPOSITION DE L'EQUIPE

Une équipe candidate est composée de 3 étudiant(e)s qui peuvent être de niveaux différents. Chaque équipe choisit un « Parrain » ou une « Marraine » reconnu(e) pour ses compétences professionnelles dans le domaine de la conception ou de la réalisation paysagère. Il peut s'agir d'un(e) professeur(e) de l'école ou d'un(e) professionnel(le) du paysage qui les accompagne dans leur démarche de projet.

MANDATAIRE DE L'EQUIPE

Le nom du mandataire de l'équipe devra figurer dans le dossier de candidature.

Le mandataire sera l'interlocuteur principal. Les factures éditées selon le modèle transmis par la Saline seront impérativement déposées sur la plateforme Chorus :

https://chorus-pro.gouv.fr/.

Consignes pour la conception des jardins

PARTI D'AMENAGEMENT

Un bon projet repose généralement sur une idée principale forte, <u>et une seule</u>, clairement exprimée au travers de l'aménagement. Les concepteurs veilleront à éviter le décalage entre le discours et le ressenti procuré par le jardin. Pour cela une attention toute particulière portera sur la traduction des idées afin qu'elles soient comprises ou ressenties par les visiteurs.

ETAT DES LIEUX

Les parcelles sont identiques, quasiment carrées (20m x 20m).

Un existant est propre à chaque parcelle (marres, ligneux). Les étudiants sont invités à venir sur site pour prendre la mesure de la parcelle, de son environnement mais aussi des matériaux, végétaux et techniques habituellement utilisées.

Une parcelle est attribuée pour chaque école de paysagiste concepteur (voir plan de situation)

Pour chaque parcelle, vous trouverez dans les documents mis à disposition, une vue aérienne, ainsi qu'une photo aérienne du jardin de l'édition 2024.

INTERACTIVITE

Les jardins doivent être conçus pour faire rêver, pour être vécus, et pas simplement traversés. On accordera une importance toute particulière à l'interactivité du jardin et aux expériences qu'il propose pour les sens, les postures, le jeu. Il importe également de prévoir la présence d'assises pertinentes permettant de profiter pleinement du jardin.

LA PALETTE VEGETALE

La palette végétale doit prendre en compte l'exigence d'un rendu presque immédiat (très peu de jours séparent les plantations de l'ouverture du festival au public).

Les concepteurs doivent privilégier la rapidité d'installation, et une longévité de floraison en rapport avec la durée du festival (de juin à fin octobre).

La Saline se réserve le droit d'adapter les palettes végétales proposées. C'est pourquoi il est important de préciser en premier lieu l'ambiance végétale attendue (taille, feuillage, floraison...).

Quelques valeurs sûres

- Fleurs: Gaillarde, Tithonia, Gaura, Zinnia, Echinacée, Cosmos, verveine de Buenos Aires, Lantana, Pavot de Californie, Impatience, Gerbera, Coreopsis, Tournesol, Rudbeckia, Sauge, Verveine, Œillet d'inde, Dahlia, Ficoide, Osteospermum, Gazania, Ricin, Amarante, Echinops, Pourpier, Pélargonium, Gypsophile, clématite, etc.
- Grimpantes annuelles : houblon, pois de senteur, mina lobata, ipomée, haricot d'Espagne, cobée, etc.).
- Légumes annuels : Courges, Chaillotte, Cyclanthere, Chou d'ornement, Fenouil, Artichaut, Cardon, etc.
- Couvre-sol : Sédum, patate douce, trèfle nain
- Graminées : Pennissetum Miscanthus, Canne de Provence, Calamagrostis, Stippa, etc.
- Résiste à la sécheresse : Euphorbe, Sedum, Ficoïdes, Sauge, Marguerite du Cap, Graminées, Cinéraires, Bergenia, Perovskia,, Gaura, Stachys, Erigeron, Delosperma, Achilée, Nepetta, Verveine de Bueno Aires, Gaillarde, Oenothere, Kniphofia, Agastache, Agapanthe.

Vigilance pour les vivaces

En raison de leur temps d'installation l'utilisation des vivaces doit être bien réfléchie et peut nécessiter l'achat de plantes déjà bien développées.

Par expérience, on sait que les plantes suivantes produisent peu d'effet la première année : Gunnera, Euphorbe, Heuchère , Vigne, Lierre, Acanthe, etc.

Nos fournisseurs les plus récurrents

Fleury horticulture
 Https://www.fleury-horticul

https://www.fleury-horticulture.fr/

Catalogue des plantes qui peuvent être mise en production https://www.voltz-

<u>horticulture.com/upload/flipbook/catalogue-couleurs-de-ville-2025-2026/index.html</u>

- Pépinières Imbert

 https://www.popinieres.imbe
- https://www.pepinieres-imbert.fr/
- Pépinières Duchesne

https://www.pepinieres-duchesne.fr/

STRUCTURES ET MATERIAUX

Nous attirons l'attention des candidat(e)s sur le fait que le festival se positionne sur des parcelles inégalement occupées (structures, végétation). Il apparait important de pouvoir proposer des volumes à l'échelle de la parcelle. Dès la conception des structures, il importe de réfléchir à des constructions qui intègrent les notions de recyclage, de modules démontables, réutilisables. Toute utilisation de béton pour le scellement des structures est proscrite. Le choix des matériaux et les constructions doivent être adaptés aux conditions extérieures en Franche-Comté pour une durée d'utilisation de 5 mois.

La Saline royale privilégie une démarche respectueuse de l'environnement en favorisant les matériaux locaux et les différents types de recyclage.

Principaux fournisseurs déjà en contrat avec la Saline royale :

- Fournitures jardins Sonofep https://www.sonofep.fr/
- Bois
 - Scierie Moyne

https://bois-moyne.com/

Scierie Arbel

https://www.palettes-arbel.com/

Métal – Burdin Bossert https://www.prolians.fr/

Quelques matériaux disponibles à la Saline royale :

- Bois
 - Plancher
 - Ceps de vignes
 - · Piquets anciens d'acacias
 - Voliges bois
 - Douelles
 - Bambous
 - Produits de scierie (sciure, redos, écorces, copeaux, déchets filandreux)
- Métal
 - Fers plats (voliges) et fers à béton
 - Treillis soudés
- Minéral
 - Pierres brutes et sciées
 - Dalles
 - Galets
 - Marnes

GESTION DE L'EAU

Nous invitons les équipes candidates à avoir une réflexion sur la gestion de l'eau, son économie, son stockage.

ACCESSIBILITE

Les jardins accueillent plusieurs dizaines de milliers de visiteurs de juin à octobre, notamment des enfants et des personnes à mobilité réduite (PMR).

Nous nous efforçons de rendre accessibles la plupart de nos jardins. Un principe fondamental consiste à proposer à minima un lieu d'observation lorsque la nature même du projet ne permet pas une pleine accessibilité.

À titre d'information :

- Plans inclinés : 5 % maximum.
- Tolérance à 8 % sur une longueur égale ou inférieure à 2m et à 10 % sur une longueur égale ou inférieure à 0,5m.
- Largeur minimale des cheminements : 80cm avec possibilité d'élargissement pour l'accès PMR et pour favoriser les croisements et le retournement si nécessaire.
- Hauteur de passage : 2,20m doivent être laissés libres entre l'élément et le sol, sauf en cas d'aménagements spécifiques (Ex : tunnel, entrée des cabanes, etc.).
- Le sol doit être non glissant et le revêtement doit être praticable autant que possible en fauteuil roulant.

SECURITE

Structures

Les structures d'une hauteur supérieure à 80cm par rapport au niveau du sol devront être munies d'un garde-corps. Toutefois, cette norme ne concerne pas la plupart des aménagements éphémères des jardins de type butte ou modelage de terrain.

Les bassins

Il est préconisé de ne pas dépasser 20cm de profondeur dans les bassins. Au-delà de 40 cm, celui-ci devra être pourvu d'un garde-corps ou d'une mise à distance d'au moins 1 mètre. Une grille ou autre système de protection pourra habiller le fond du bassin. Les bords doivent être non glissants.

BUDGET

A titre indicatif, nous prévoyons un budget moyen d'environ 7000 € TTC par jardin, hors droits d'auteurs et impressions. Cette somme concerne exclusivement l'achat de fournitures, de végétaux et d'éventuelles interventions extérieures (artistes). Ce montant est donné à titre d'information pour que chaque équipe estime la faisabilité de son projet. Le budget est géré par la Saline qui juge de la pertinence des achats et qui se réserve le droit de débourser une enveloppe supplémentaire ou inférieure selon les besoins spécifiques de chaque projet.

En aucun cas, une part de ce budget ne pourra être attribué à des frais de déplacement, d'hébergement, de restauration ou autres que ceux stipulés ci-dessus. Une indemnisation des lauréats est prévue par ailleurs (voir pages suivantes).

La totalité des dépenses est réalisée directement par la Saline, après validation du responsable du festival.

DOSSIER DE CANDIDATURE

Les parcelles consacrées au festival s'enrichissent chaque année, de plantations, de structures, d'un existant que l'on souhaite conserver.

Les concepteurs devront donc composer avec un existant plus ou moins important. Cela fait aussi partie du projet pédagogique du festival.

Les étudiants sont invités à établir un état des lieux des parcelles dès l'automne 2024, le plus souvent à l'occasion d'un déplacement à Arc-et-Senans avec leur (ancienne) école.

L'équipe développera son idée de jardin en rapport avec la thématique annuelle du festival.

Le dossier comporte 8 pages au format paysage A3 (pdf):

- 1 Le titre du jardin, présentation de l'équipe avec précision du mandataire et du parrain, une note d'intention (300 mots maximum)
- 2 Une perspective générale du jardin
- 3 Un plan général, faisant figurer les éléments de l'état des lieux.
- 4 Coupes longitudinale et transversale
- 5 Plan et ou principe de plantation Palette végétale
- 6 Détails techniques et photos de références, structures, ambiance végétale
- 7 Quantitatif matériaux et végétaux (joindre le fichier excel mis à disposition), estimatif à titre indicatif
- 8 Texte de présentation du jardin qui sera utilisé pour le cartel et le livret (un texte de 800 caractères espaces compris maximum).
- 9 Un film de 5 minutes maxi, vidéo amateur présentant le projet, le travail et la réflexion de conception (format mp4, taille maxi de 2GO).

Ce film est particulièrement important, il sera visionné lors du Jury et doit suffire pour appréhender la réflexion qui a conduit au projet.

10 – RIB du mandataire de l'équipe.

au plus tard le 14 avril 2025 :

<u>INSCRIPTION ET DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE ici</u> (suivre le lien)

De plus, une copie du dossier de candidature en basse définition doit obligatoirement être envoyée à: denisduquet@salineroyale.com et à nicolascombes@salineroyale.com

JURY : critères de sélection des lauréats

Le jury se réunira le 16 mai 2025, constitué de professionnels, il évalue et classe les projets selon les critères suivants :

- 1 Valeur créative : pertinence de la proposition, force du parti d'aménagement, adéquation du concept au thème.
- 2 Valeur technique : prise en compte de l'existant, qualité de la présentation des principes d'aménagement/construction, qualité des esquisses et plans, pertinence de la palette végétale, prise en compte des contraintes d'entretien, faisabilité technique et économique.
- 3 Qualité de la présentation.

Le jury validera 6 à 9 projets, les résultats seront communiqués en juin 2025.

INDEMNISATION DES LAUREATS:

Etape	Montants	Total (€ net)
Projet lauréat (cession des droits de propriété intellectuelle liés au projet)	1000€/équipe	1000€
Suivi de chantier (repas et hébergement sur place offerts)	200€/jour de présence de l'équipe, dans la limite de 5 jours pour participer à la mise en œuvre de son jardin	1000€
Déplacements (notamment pour l'inauguration) NB: pour l'inauguration le 1 ^{er} dimanche de juin, hébergement possible au gîte offert samedi et dimanche soir.	300€/équipe	300 €
	TOTAL maxi	2300€

Cette indemnisation sera versée après chacune de ces étapes.

Il n'est pas prévu d'indemnisations supplémentaires, quelques soient les frais de l'équipe.

CESSION DES DROITS DE PROPRIETE INTELLECTUELLE

Le projet de conception, les dessins et tous les documents ou supports visuels fournis resteront la propriété des concepteurs. Cependant la Saline royale, en qualité de commanditaire et maître d'ouvrage des jardins, se garde le droit de modifier les projets.

En participant au projet, les concepteurs autorisent la Saline à utiliser, à publier et à exposer leurs différents supports pour assurer la promotion du Festival auprès du grand public et des médias (presse, publication, cartels, site Internet, vidéos, etc.). Les noms des auteurs y seront cités. L'ensemble des éléments fournis par les concepteurs fait l'objet d'une cession de droits patrimoniaux pour la durée légale de la propriété intellectuelle en France.

En soumettant leur candidature, les candidats acceptent que la Saline royale retraite les plans des concepteurs lauréats pour homogénéiser les rendus.

Pour plus d'information, rendez-vous sur les sites :

https://www.sacd.fr

http://www.legifrance.gouv.fr

COMMUNICATION

Numérique

Le site Internet de la Saline royale présente l'ensemble des activités culturelles et commerciales du site et notamment l'actualité du Festival des jardins.

www.salineroyale.com et https://jardins-salineroyale.com

Une communication organisée sur les réseaux sociaux : Facebook, Instagram, Youtube, LinkedIn.

Presse

La presse régionale et la presse nationale (spécialisée ou non) mettent très souvent en avant l'aspect pédagogique du Festival des jardins via l'implication des écoles.

Ces dernières années, de belles retombées presse ont appuyé la notoriété du Festival des jardins : reportages TV, articles de presse, émissions de radio...

Print

Chaque année, une communication print est réalisée : affiche, dépliant de saison, livret jardins...

Signalétique

Un cartel placé à l'entrée de chaque jardin indiquera : le nom du jardin, une note de présentation, une illustration, le nom des concepteurs, les écoles réalisatrices et les partenaires/mécènes.

MAITRISE D'OEUVRE

- Les concepteurs assurent leur rôle de maitre d'œuvre pour la réalisation de leur jardin. Il s'agit là d'une mise en situation réelle d'accompagnement et d'encadrement des classes de BEP, BacPro, BTS (écoles régionales) durant une semaine de chantier-école.
- Les équipes sélectionnées bénéficieront de l'aide et des conseils d'encadrants professionnels, notamment de l'équipe jardin de la Saline royale et des enseignants des écoles régionales.

En cas de litige, la Saline royale reste souveraine sur la conception et la réalisation des jardins.

ACCUEIL DES LAUREATS

La Saline royale assure l'hébergement des lauréat.e.s dans son hôtel ***, 1 chambre par équipe (chambre twin ou triple), ou dans les dortoirs si l'hôtel est complet. Les repas sont pris en charge par la Saline dans la mesure où l'équipe intervient sur une période où des scolaires sont déjà restaurés.

ETABLISSEMENTS SPECIALISES

De nombreux établissements scolaires participent au festival, dont des formations professionnelles qui travaillent le bois, le métal, la vannerie, la carrosserie ou encore la céramique. Si le projet s'y prête, et si les besoins sont suffisamment anticipés, il est possible de solliciter ces établissements pour l'élaboration de structures à intégrer dans le jardin.

ARTISTES ET ARTISANS

De même, des artistes et des artisans peuvent selon les projets intervenir dans la mise en œuvre des jardins.

Artistes ayant déjà contribué au festival :

- Sculpture bois Vanly Tiene
- Tailleur de pierre Guillaume Duc
- Structure Bambous Déambulons
- Peinture Ramya Chuon
- Tissus bénévoles Lux Salina

LISTES DES ECOLES PARTENAIRES DU FESTIVAL

Écoles concernées par l'appel à projet

- École Nationale Supérieure du Paysage, ENSP Versailles (78) et Marseille (13)
- École Nationale Supérieure d'Architecture et de paysage de Bordeaux - ENSAP – (33)
- École du Nature et du Paysage –
 INSA Centre Val-de-Loire Blois (41)
- École du Paysage Institut Agro Angers (49)
- École Nationale Supérieure d'Architecture et des paysages de Lille - (59)
- École Supérieure de l'Architecture des Jardins ESAJ (75)
- Architecture du paysage de Gembloux (Belgique)
- Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève - HEPIA - (Suisse)

Établissements engagés dans la réalisation

- CFA 71, site de Gueugnon (71)
- CFPPA Ecole Nationale d'Osiériculture et de Vannerie, Fayl Billot (52)
- CFPPA Lucien Quelet, Valdoie (90)
- Lycée agricole Olivier de Serres, Quétigny (21)
- Lycée agricole Terre d'horizon, Romans/Isère (26)
- Lycée agricole Edgar Faure, Montmorot (39)
- Lycée agricole de Metz-Courcelles-Chaussy (57)
- Lycée Horticole, Paysage et Environnement Lyon-Dardilly (69)
- Lycée agricole Lucien Quelet, Valdoie (90)
- IME Le Bonlieu, Dole (39)
- MFR Les Fins (25)
- MFR d'Amange (39)
- MFR Chargey-les-Gray (70)

Etablissements spécialisés – métiers d'arts

- Lycée Henri Moisand, Longchamp (21) -Travail de la céramique
- Lycée Hyppolite Fontaine (21) Travail du métal
- Lycée Nicolas Ledoux, Besançon (25) -Design d'espace
- Lycée Ferdinand Fillod, Saint Amour (39) -Travail du métal – Gravure
- Lycée Jacques Duhamel, Dole (39) Design produit
- Lycée polyvalent Hector Guimard, Lyon (69) – Fonderie
- Institut Européen des Compagnons, Mouchard (39) - Travail du bois
- CFPPA Quetigny (21), productions florales
- CFPPA de Châteaufarine, Besançon (25) -Formation Jardinier botaniste

EQUIPE JARDIN ET BIODIVERSITE DE LA SALINE ROYALE

L'équipe jardin assure le projet pédagogique, la logistique et son appui technique

- Denis Duquet Responsable Jardins et biodiversité
- Jean-Gaston Fournier Adjoint Jardins et biodiversité
- Mickaël Bouveresse Jardinier
- Mélanie Goyot Jardinière botaniste
- Thomas Champeimont- Jardinier
- Christophe Lacroix Agent Espaces verts
- Aline Girardot Maraichage
- Noé Larue Apprenti BP aménagements paysagers
- Hugo Marion Apprenti BTS travaux paysagers

RENFORT DE L'EQUIPE TECHNIQUE

- Pascal Rahard Electricien
- Jean-Louis Barrand Menuisier

MATERIEL DE LA SALINE ROYALE

La Saline dispose du matériel nécessaire à la mise en œuvre des jardins :

- 2 mini-pelles + tarière
- 1 camion benne
- 2 tracteurs (taille haie, rotavator, broyeur de branches, désherbeur mécanique, remorque hydraulique et balayeuse)
- 2 tarières thermiques
- 2 tronçonneuses thermique et électrique
- 2 débroussailleuses thermique et électrique
- 2 motoculteurs et 1 motobineuse
- 1 manitou télescopique
- Outillage à main

Un atelier de menuiserie et un atelier métal permettent la mise en œuvre de constructions variées.





Contact







Responsable Jardins et biodiversité

- Denis Duquet
- denisduquet@salineroyale.com
- 07 61 22 57 08

Saline royale
Grande Rue
25610 Arc-et-Senans
www.salineroyale.com